VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

CETTE SOLIDE ET BIEN CONSTRUITE résidence en briques à trois étages connue comme le nouveau numéro municipal 126, rue Sud Remparts dans l'ilet borné par la Place Université ou (rue Dryades), les rues Canal et Avenue Tulane ou (rue Commune); l'imposante, attrayante et substantielle, et dans une localité désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession du Dr Marie Eugène Berjot.

No 57,948—Cour Civile de District, Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 allée Commerciale —Il sera vendu le JEUDI, 9 février 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B en date et signé le 29e jour de décembre 1898 rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous seront vendues aux enchères publiques.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Place de l'Université (ou rue Dryades) les rues Canal et Commune (ou avenue Tulane). Ledit lot est désigné par le No 9 sur un plan fait par H. Meilhausen, en date du 15 février 1846, déposé comme plan No 194 dans l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 2 1/8 pouces de face à la rue Remparts sur 117 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 10; 119 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot Nos 8 et 23 pieds 2 1/8 pouces de largeur sur la ligne du fond ensemble avec l'usage d'une allée de 12 pieds de large dans le fond commun au dit lot et aux autres qui le bordent. Les améliorations consistent en une résidence en briques solidement construite, connue sur le nouveau No municipal 216 rue Sud Remparts; belle localité pour résidence ou pour placement, et mérite l'attention sérieuse du spéculateur et du chercheur de résidence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur en deça et en plus du prix d'adjudication, et il devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—5 fev à date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE CONSTABLE.

James H. Maloney vs Mme B. McFeely et son mari B. McFeely pour autoriser et assister elle et B. Mc Feely.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans —No 19,760, 19,761, 19,762 et 19,870—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la porte de la Maison Cour No 349 rue Carondelet dans le premier district de cette ville, le LUNDI, 30 janvier 1899, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mme B. Feely et B. Feely son mari, à aider, autoriser et assister sa dite femme et B. McFeely en et dans le procès suivant, numéroté et intitulé, B. McFeely vs James H. Maloney et als., No 87,935 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "A".

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 25 30

AVIS AUX CREANCIERS.

Mme Susan M. McEvoy veuve de John J. McEvoy, individuellement et comme tutrice naturelle vs Joseph H. McEvoy et Thomas J. McEvoy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,222—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par les liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN.
19 jan—19 22 28 Greffier.

Metropolitan Bank versus New Orléans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. G. Ricks, receveur dans cette affaire des recettes et débours pour le mois de décembre 1898 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
19jan—19 23 28

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emanuel Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de décembre 1898, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
19 jan—19 23 28

CHARBON

Cannel Breckenridge.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de gaz et de fonderie.

EN VENTE CHEZ—

W. G. COYLE & Cie.

323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars

FRANK S. WALSHE,
AGENT,

Charbon et Coke,

201 rue Carondelet.
Téléphone 22.

Les ordres des familles remplies avec promptitude.

6 jan—1m

PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James S. Richardson
VERSUS
Héritiers de E. Richardson et Al.

No 58,140—Cour Civile de District, Division C

En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899 dans l'affaire ci-dessus intitulée, Mol. J. L. Onorato, Encanteur, procéderai à la vente aux enchères publiques, le MARDI, 28 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, à la plus haute enchère—

1° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, Dorgenois et Canal désigné par le numéro 1 sur un plan de Edgar Pilié voyer, en date du 23 décembre 1898, conformément auquel dit plan ledit lot mesure; commençant à une distance de 118' 9" 3''' de la rue Broad 47' 11" 3''' sur l'avenue Cleveland, ensuite 133' 8" sur une ligne séparant le dit lot du lot No 2, ensuite 46' 5" sur une ligne oblique courant vers l'avenue Cleveland, ensuite 30' 5" 6''' sur une ligne parallèle à l'avenue Cleveland et courant vers la rue Broad et ensuite 90' 6" sur une ligne parallèle à la rue Broad et courant vers le point de départ sur l'avenue Cleveland;

2° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au lot ci-dessus désigné par le No 2 sur le dit plan et mesurant 32' 5" 2''' sur l'avenue Cleveland, ensuite 133' 8" sur la ligne le séparant du lot No 1, ensuite 28' 2" sur une ligne perpendiculaire courant vers la rue du Canal; ensuite 22' de largeur dans le fond et 159' 10" 3''' de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 3.

3° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même ilet et adjoignant au susdit, désigné par le No 3 sur le dit plan et mesurant 34' 4" sur l'avenue Cleveland, 150' 10" 3''' de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 34' 4" de largeur dans le fond et 159, 10" 3''' de profondeur sur l'autre ligne de côté.

4° Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Palmyre Broad, Dorgenois et Banks, désigné par les Nos 18, 19 et 20 sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, le 23 décembre 1898, lesquels dits lots mesurent chacun 30' sur la rue Palmyre par 1e5' 2" 4''' de profondeur entre lignes parallèles.

TERMES ET CONDITIONS.

Un quart ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance à un, deux et trois ans de crédit, pour les billets portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, et garanti par hypothèque et lien du vendeur et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, comprenant 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour les billets. L'acquéreur assumera en outre et au-dessus de son enchère les taxes de l'année 1899; 10 0/0 de dépôt devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant A. J. Villeré, Esq., notaire.

Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO,
826, Rue Commune.
24 jan—24 25 29 30—fév 5 6 12 13 19 20 26 27 28

Paul & Gurley,

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN PLACEMENT DE CHOIX

La Résidence en Briques à deux Etages.

No 921 rue Poeyfarre près Annonciation

In re Johanna Moragas et al vs Loretta Moragas et als.

No 18,794—Division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune en vertu d'un jugement rendu le 13 janvier 1899 et signé le 20 janvier 1899, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, in re Johanna Moragas et al versus Loretta Moragas et als No 18,794 du dossier de ladite cour il sera vendu aux enchères publiques, pour effectuer un partage, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville nans l'ilet No 121 borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher désigné comme lot No 8 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 25 janvier 1841 et annexé à un acte de Félix Pirma, en date du 29 janv er 1841 et mesurant 20 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur la rue Poeyfarre par 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de huit pieds de large courant de la rue Annonciation à la rue Foucher commune au dit lot et autres; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant la résidence en briques à deux étages de choix et avec commodités, No 921, rue Poeyfarre près de toutes les commodités, bonne cour et allée commune dans le fond; en face des moulins à coton de Maginnis, près des marchés, églises et écoles, commandant de bons locataires.

Conditions:—Un tier ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance s'il y en a à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de l'acte de vente jusqu'au paiement garanti par hypothèque et liens et privilège du vendeur sur ladite propriété avec la clause de 5 0/0 honoraires d'avocats en cas de foreclosure, pacte de non aliendo sans estimation et toutes autre clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assurer les bâtisses et transférer les polices aux porteurs des billets, d'assumer le paiement des taxes de 1899 en plus et au delà du prix d'adjudication et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication, le loyer devant revenir à l'acquéreur à partir de la date du passage de l'acte de vente. L'acquéreur devant prendre la police d'assurance sur la propriété et en rembourser la prime pour le terme non expiré et payer les timbres du Revenu Interne des Etats-Unis dans l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima, notaire.

21 janv—21 24 31 fev 7 14 21

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Moitié de l'Intérêt Indivisé

Succession de Madison Harrison.

No 58,119—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune dans le Premier District de cette ville le MARDI 21 février 1899 à midi, les propriétés décrites ci-dessous à savoir.

Une moitié de l'intérêt indivisé dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, lequel dit lot est désigné par le No (3) trois de l'Ilet No (18) dix-huit lequel est borné par les rues Pemiston, Perrier, Général Taylor et Coliseum, conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt voyer, le 8 septembre 1864. Une copie duquel qui annexée à un acte passé dans l'étude de Hugh Madden, ancien notaire en cette ville le 22 janvier 1866, le dit lot mesure trente et un (31) pieds de face sur la rue Perrier par cent pieds (100) dix (10) pouces et trois (3) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE, Encanteur
806, rue Perdido.
21 jan—21 28—fév 4 11 18 21

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite ou réserve.

LOT DU CINQUIEME DISTRICT.

En un crédit de 12 mois.

Michael Rooney vs Ses Créanciers.

No 53,863.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 février, 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, daté et signé le 13 janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain lot de terre dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, vis-à-vis le côté inférieur du Troisième District dans cette ville, dans le morceau de terre contigu et comprenant le Canal Verret et désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 2, lequel est borné par les rues Henden, Alix, Washington et Peters, selon le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 mars 1858, et annexé à un acte de partage de certaine propriété, passé pardevant James Graham, notaire, le 5 juin 1858. Ledit lot mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur une profondeur sur la ligne le divisant du lot No 7 de 130 pieds 8 pouces et 3 lignes, et sur la ligne le divisant du lot No 9 de 130 pieds 7 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Pour le prix entier d'achat un crédit de douze mois, et l'acquéreur devant exécuter son bond là-dessus d'après la loi. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 jan—15 22 29—fev 5 12 19 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St-Thomas, entre les rues Pleasant et Toledano.

Mardi, le 31 Janvier 1899.

Succession de Mme Anna Maria Zeller—No 57,334 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—A la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 22 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, (autrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Tchoupitoulas, désigné par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Fulton, 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7 et 25 pieds 2 pouces et 3 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, dépendance et citerne, et sont connus par les numéros municipaux 3252 et 3254 rue Fulton (maintenant rue St Thomas).

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur: la proportion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans ou un an en billets à l'option des acquéreurs devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès; la propriété devant être conservée, assurée et la police transférée: 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire.

31 déc—31—janv 1 8 15 22 29 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION ENTREPRENEURS!!!

Vente de Grès, non-réclamé au Dépôt Poydras du Chemin de fer Illinois Central.

Hangar No 7.

LUNDI, 30 janvier 1899, à 10 h. A. M.

Je procéderai à la vente aux Enchères Publiques, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'Assemblée générale de la Louisiane, autorisant la vente par crieur public de tout fret non réclamé et régularisant la disposition des produits de la dite vente, etc., au Dépôt ci-dessus cité, pour le compte de ceux que cela concerne, ce qui suit à savoir:

24,000 livres de grès.

Conditions — Comptant sur les lieux et la livraison immédiate requise sans exception.

W. H. FITZPATRICK encanteur.
Bureau 326, rue Carondelet.
18 janv—18 22 29 30.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGE DOUBLE.

826 et 828, rue Troisième.

Résidence à Deux Etages.

824 rue Troisième.

UN LOT VACANT.

Rue Troisième, près Constance.

EPICERIE

Encoignure Gaiennie et Magasins

Dans l'Affaire de

W. H. Wolverton et als vs Robert Stevenson et als.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—Le MARDI, 21 février 1899 à midi à la Bourse d'Encan, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 57,573, rendu le 31 décembre 1898 et signé le 3 janvier 1899 dans l'affaire de W. H Wolverton et als vs Robert Stevenson et als il sera vendu aux enchères publiques—

Premièrement—Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Annonciation, désignés par les Nos 19, 20 et 21, lesquels se touchent et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième par une profondeur de 102 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 826 et 828 rue Troisième, et une résidence à deux étages, No 824 rue Troisième.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Gaiennie et Erato, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face sur la rue Magasins par une profondeur et face sur la rue Gaiennie de 91 pieds et 5 lignes et forme l'encoignure des rues Magasins et Gaiennie. Les dimensions sont toutes plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une Groceris bien établie, sous bail au 30 septembre 1899 à $35 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en outre toutes les taxes dues et exigibles pour 1899, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de ventes pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 janv—15 22 29—fév 5 12 19 20 21

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2316, Avenue Palmer.

SUCCESSIONS DE LAWRENCE WILLIAMS ET MARY WILLIAMS, NÉE BEAUFORT.

No 57,937—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MARDI, 7 FEVRIER 1899, A MIDI.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS, No 840, RUE COMMUNE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 20 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, (maintenant avenue Palmer) les rues Edmond, Victor, (maintenant Magnolia) et Léonce, (maintenant Clara) désigné comme ilet No 11 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 22 mai 1867; le dit lot est désigné par le No 17, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer), sur 110 pieds de profondeur et comme largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, contenant 2 chambres et cuisine.

Conditions—La moitié ou plus en le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, à 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

7 janv—7 15 22 29—fév 5 7

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

en partage

De Cottages Productifs, Simples et Doubles dans le Sixième District.

Succession de Mme Elizabeth Zimmermann.

No 56,551—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, le 7 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 22 décembre 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Elizabeth Zimmermann, née Zeller, No 56,551 du dossier de ladite Cour, la suivante décrite propriété foncière, à savoir—

Nos 4845, 4847, 4849, 4851, 4853 ET 4855 RUE TCHOUPITOULAS.

1. La rangée de cottages doubles productifs ci-dessus désignés, contenant chacun galeries de devant, 6 chambres, hangars, citernes, allées de côté, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Trois (3) certains lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 121, borné par les rues Tchoupitoulas, Upperline, Jersey et Lyon, désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan dressé par B. Buisson, daté le 1er février 1848 et déposé dans le bureau du recorder de Jefferson; ladite lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 2 formant partie du lot No 1 d'après le plan original d'Ouest Bouligny; le tout en mesure américaine.

Nos 615 ET 617 RUE LYON.

2. Le désirable cottage double Nos 615 et 617 rue Lyon; retiré, et contenant galeries de devant, 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 141, borné par les rues Lyon, Laurel, Bordeaux et Annonciation, désignée comme lot E, mesurant 40 pieds de face à la rue Lyon, commençant à une distance de 110 pieds de l'encignure des rues Lyon et Laurel, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

No 618 RUE LYON.

3. Le désirable cottage, résidence élevé No 618 rue Lyon retiré de la rue et en dehors des lignes du lot contenant galeries de devant et dans le fond, 7 chambres, vestibule, hangars, 2 citernes, cour sur le devant, sur le côté et dans le fond, etc; décrit comme suit à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Sixième District dans l'ilet No 140 sur le nouveau plan fait par H. E. Brown voyer, compris entre les rues Lyon, Upperline, Laurel et Jersey; le dit lot est désigné comme lot No 11 sur le plan fait par Louis Surgi voyer, en date du 27 avril 1841, et déposé en l'étude de P. Lacoste, notaire; mesurant en mesure anglaise 50 pieds de face à la rue Lyon sur 120 pieds de profondeur.

No 620, RUE LYON.

4. L'éligible cottage simple No 620, rue Lyon, contenant 4 chambres, hangar, citerne, cour, etc. Lot 27x90, plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse.

Nos 622 et 624, RUE LYON.

5. Le cottage double désirable, Nos 622 et 624, rue Lyon, contenant 6 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cour dans le fond. Lots 35x90, plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse.

Nos. 4852, 4854, 4856 et 4858 RUE LAUREL.

6. Les deux cottages doubles productifs, Nos 4852 et 4854 et nos 4856 et 4858 rue Laurel, chacun contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées sur le côté et cours au fond. Lots 69x100 plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse pour dimensions détaillées.

N. B.—Les propriétés ci-dessus, quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrites sont plus particulièrement décrites dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet No 140 sur le plan, par Henry C. Brown, voyer, compris entre les rues Lyon, Laurel, Jersey et Upperline, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lyon et Laurel, mesurant en mesure anglaise, 100 pieds de face sur la rue Lyon par 150 pieds de profondeur entre lignes parrallèles et faisant face à la rue Laurel; laquelle dite portion de terre est composée des lots Nos 1, 12, et la moitié du lot No 2, moins la portion qui forme l'encoignure des rues Lyon et Laurel, et mesurant en mesure anglaise, 36 pieds 11 pouces de face à la rue Lyon, la même largeur dans le fond, par 89 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Laurel, et la même profondeur de 89 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Jersey.

Conditions—Comptant, et les acquereurs devant déposer 10 pour cent comptant pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant B. T. Walshe jr. Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Rémunératives

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

COIN

QUARTIER et PETERS, édifiés en briques à trois étages, le rez-de-chaussée occupé par "JIM'S SALOON," les étages supérieurs ayant 9 chambres. En face de L'HOTEL DE LA MONNAIE et du Ferry du Troisième District, près du Marché Français et du dépôt du chemin de fer SOUTHERN PACIFIC. Comme placement d'argent il n'y a rien de supérieure. Loué à bail jusqu'au 30 juin 1902 à raison de $540 par an, payable $45 par mois.

COIN

DAUPHINE et PORT. Elégante bâtisse à un étage avec attic, à deux corps de logis, connue par les numéros municipaux 2701 et 2703 rue DAUPHINE, le No 2703 loué à $10 par mois, le coin occupé par les vendeurs.

Nos 3319, 3321, 3323, 3325

Rue REMPARTS, deux maisons à deux corps de logis chaque, loué chaque $16 par mois.

COTTAGE

Attenant à l'arrière des propriétés ci-dessus. Loué $5 par mois.

Succession de Henry Bittern.

No 5,391—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune,

Mercredi, 1er Mars 1899,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique au New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue COMMUNE, entre les rues ST. CHARLES et CARONDELET, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 13 janvier 1899, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (autrefois Levée ou Chemin Public) Gallatin Quartier et Hôpital, formant l'encoignure des rues Peters et Quartier et mesurant 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Peters, 26 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond 91 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Quartier et 84 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un édifice à trois étages en briques dont le rez-de-chaussée occupé par le Gem's Saloon, les étages supérieurs ayant 9 chambres, citerne, hydrant, latrines, etc. Vendu sujet au bail expirant le 30 juin 1902 à raison de $540 par an payable $45 par mois.

TROISIEME DISTRICT.

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 254, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Port et St Ferdinand, mesurant 29 pieds 5 pouces 2 lignes face sur la rue Dauphine sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Port, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les améliorations comprennent une très élégante bâtisse à un étage avec attic à deux corps de logis ayant quelques 6 chambres de chaque côté, citerne, latrines etc., connue sous les numéros municipaux 2701-2703 rue Dauphine. Le No 2703 est loué $10 par mois le No 2701 occupé par les vendeurs.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 360 borné par les rues Remparts, St Claude, Désiré et Piété, lequel lot est désigné par la lettre "C" sur un croquis d'Edgar Pilié, député voyer de ville daté le 24 septembre 1898, d'après lequel croquis commençant à une distance de 117 pieds de l'encignure de la rue Désiré, mesure 31 pieds 6 pouces face à la rue Remparts, 31 pieds 4 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, lequel lot est composé de la portion de face moins au morceau de 7 pieds 5 lignes du lot No 3 et 2 pieds 6 pouces du lot No 1. Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage à deux corps de logis, ayant chaque 8 chambres, citerne, latrines etc. Louée $16 par mois. Connue par les Nos municipaux 3323-3325 rue Remparts.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété et la touchant au coté vers la rue Piété, et d'après le croquis ci-dessus mentionné, est désigné par la lettre "A" commençant à une distance de 149 pieds de l'encignure Désiré mesure 30 pieds 3 pouces et 2 lignes face à la rue Remparts sur 30 pieds 1 pouce, 3 lignes sur la ligne du fond et 106 pieds de profondeur, borné du côté de la rue Piété par une allée, 13 pieds de large commune au dit lot et autres lots.

Les améliorations consistent en une maison double ayant 8 chambres, citerne, latrines, etc. Louée $16 par mois, connue par les Nos 3319-3321, rue Rempart.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété précédemment décrite et la touchant dans le fond et d'après le même croquis ci-dessus mentionné ledit lot est désigné par la lettre "B" et mesure d'après ledit croquis 88 pieds 3 pouces de face à ladite allée commune de 13 pieds de large, la même mesure sur la ligne de fond, 29 pieds 5 pouces 6 lignes sur la ligne du côté de la rue Rempart touchant le lot "A" et 29 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne opposée touchant une autre allée en commun, 20 pieds de large sur 60 pieds de profondeur face à l'allée de 13 pieds de largeur. Les améliorations comprennent un cottage avec 2 chambres et un cabinet, citerne, latrines, etc. Loué $5 par mois.

Termes et Conditions: Un tiers ou plus comptant, balance à un crédit de un ou à un et deux ans garanti par les billets des acquéreurs portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'acte de vente, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite et toutes les clauses usuelles de sécurité contenues dans les actes de ventes de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et de payer les timbres de l'Internal Revenue des Etats-Unis sur le prix de la vente et d'avoir droit aux loyers que de la date du passage de l'acte de vente et de payer les taxes de 1899 en sus du moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire public, aux frais des acquéreurs.

25jan—25—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRAND COFFRE-FORT,

Construit Particulièrement pour les Affaires de PRÊTEUR SUR GAGES, Vitrines, Meubles de Bureaux, Etagères Vitrées.

Antonin Anglade et als vs William Anglade.

No 57,140 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E".

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune

Mardi, 31 Janvier 1899,

à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, à l'encoignure Bourbon et Conti, en vertu d'un jugement rendu et signé le 15 décembre 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

19 jan—19 25 29 31

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

919 rue Gravier.

VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONC